



Bailleur veut m'obliger à évacuer mon véhicule du parking exterie

Par locataire inquiet

Bonjour

Dans la location il y a un parking exterieur les véhicules sont autorisés à se stationner.
Mon véhicule est en panne depuis quelques semaine, il ne gêne absolument pas l'accès du garage bailleur
Le bailleur exige que je me gare ailleurs " pour des travaux à faire " c'est le motif qu'il donne
Que puis je faire mon véhicule ne s'ouvre pas accès moteur bloqué j'ai demandé à un garage une solutionque puis je faire pour avoir le temps de me retourner. Une affiche sur pare prise ? Remerciement pour vos conseils à venir
Locataire inquiet

Par yapasdequoi

Bonjour,

Est-ce un parking commun ou bien une place nominative ?

Si c'est un parking commun, il faudra faire remorquer votre véhicule pour dépannage.

Si vous ne le faites pas, le bailleur pourra le faire enlever par la fourrière et ça vous couterait nettement plus cher.

Si c'est une place nominative, le bailleur doit vous notifier la nature des travaux prévus, la date, la durée, et avec un délai suffisant pour retirer votre véhicule. Mais là aussi, si vous ne faites rien, il peut faire appel à la fourrière.